

Avis de constitution

SOCIETE « CABINET DE SOINS DENTAIRES D'ABIDJAN » en abrégé «
CSDA »

Siège ABIDJAN ABOBO GARE, Lot 928, Ilot 108

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 30 Nov 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET DE SOINS DENTAIRES
D'ABIDJAN » en abrégé « CSDA »

Objet :

- Les soins dentaires :
 - Traitements conservateurs,
 - Extractions dentaires,
 - Restaurations dentaires
- Chirurgie bucco-dentaire
- Orthodontie
- Prothèses dentaires
- Détartrage
- Conseils d'hygiène bucco-dentaire
- La participation de la société dans toutes les entreprises ou sociétés ivoirienne ou étrangères et dans toutes coopératives créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe et généralement toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO GARE, Lot 928, Ilot 108

Dirigeant(s) M DARE DRE VINCENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07349 du 26/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°90922/GTCA/RC/2023 du 26/12/2023

